



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Savoie
DCL-BCL

Affaire suivie par Sabine ANTOINE
Tél : +33 4 79 75 51 68
Courriel : sabine.antoine@savoie.gouv.fr

Chambéry, le 07/04/2023

LE PRÉFET DE LA SAVOIE (73)

à Madame/Monsieur la/le représentant(e) de l'exécutif local du CCAS :
CCAS CHAMBERY (n° de SIRET 26731005000294)

Objet : Fonds de compensation pour la TVA – Versement 2023 ;

Réf. : Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1615-1 et suivants et les R.1615-1 et suivants relatifs au FCTVA.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application de l'arrêté préfectoral du 07/04/2023 le montant de 73 412,46 € est attribué au bénéfice du ccas au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, correspondant à 0,00 € pour les dépenses de fonctionnement et à 447 528,12 € pour les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2021 et transmises dans le cadre du dispositif automatisé (cf. : Annexe 1).

Après contrôle, il n'a pas été retiré de dépenses lors du calcul de l'attribution (cf. : Annexe 2).

Le calcul de l'attribution prend également en compte les dépenses transmises par la procédure déclarative et réalisées au cours de l'exercice 2021, pour un montant de 0,00 € (cf. : Annexe 4), ainsi que la liste des états déclaratifs transmis concernant les dépenses à déduire (cf. : Annexe 5).

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, cette décision est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification, et vous pouvez former préalablement un recours gracieux auprès de mes services dans le même délai. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité
Nathalie TOCHON

Annexe 1 à l'arrêté préfectoral du 07/04/2023 - Assiette des dépenses éligibles (dispositif automatisé)

CCAS CHAMBERY	Dépenses éligibles au FCTVA en €	Montant de l'attribution en €
Budget principal : CCAS CHAMBERY	104 260,16 €	17 102,84 €
dont dépenses d'investissement	104 260,16 €	17 102,84 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	46 645,01 €	7 651,65 €
2184 Mobilier	7 380,61 €	1 210,72 €
2158 Autres installations matériel et outillage techniques	6 937,26 €	1 137,99 €
2181 Installations générales agencements et aménagements divers	41 352,32 €	6 783,43 €
2188 Autres immobilisations corporelles	1 944,96 €	319,05 €
Budget annexe : FLPA CCAS CHAMBERY	224 558,13 €	36 836,48 €
dont dépenses d'investissement	224 558,13 €	36 836,48 €
2181 Installations générales agencements et aménagements divers	147 449,12 €	24 187,56 €
2154 Matériel et outillage	70 022,94 €	11 486,54 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2 039,92 €	334,62 €
2188 Autres immobilisations corporelles	3 954,38 €	648,67 €
2184 Mobilier	1 091,77 €	179,09 €
Budget annexe : SSIAD CCAS CHAMBERY	39 827,74 €	6 533,34 €
dont dépenses d'investissement	39 827,74 €	6 533,34 €
2182 Matériel de transport	34 313,52 €	5 628,78 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5 514,22 €	904,56 €
Budget annexe : SAD CCAS CHAMBERY	31 953,29 €	5 241,62 €
dont dépenses d'investissement	31 953,29 €	5 241,62 €
2182 Matériel de transport	15 934,26 €	2 613,86 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	16 019,03 €	2 627,76 €
Budget annexe : EHPAD COROLLE CCAS CHAMBERY	5 745,97 €	942,56 €
dont dépenses d'investissement	5 745,97 €	942,56 €
2181 Installations générales, agencements, aménagements divers	3 024,90 €	496,20 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2 721,07 €	446,36 €
Budget annexe : EHPAD CCAS CHAMBERY	17 942,99 €	2 943,37 €
dont dépenses d'investissement	17 942,99 €	2 943,37 €
2154 Matériel et outillage	1 602,90 €	262,94 €
2188 Autres immobilisations corporelles	12 165,05 €	1 995,56 €
2184 Mobilier	1 636,27 €	268,41 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2 538,77 €	416,46 €
Budget annexe : EHPAD CLEMATIS CCAS CHAMBERY	14 796,62 €	2 427,24 €
dont dépenses d'investissement	14 796,62 €	2 427,24 €
2154 Matériel et outillage	1 602,90 €	262,94 €
2181 Installations générales, agencements, aménagements divers	534,67 €	87,71 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3 507,39 €	575,35 €
2184 Mobilier	3 619,67 €	593,77 €
2153 Installations à caractère spécifique	418,80 €	68,70 €
2188 Autres immobilisations corporelles	5 113,19 €	838,77 €

CCAS CHAMBERY	Dépenses éligibles au FCTVA en €	Montant de l'attribution en €
Budget annexe : CENTRE HEBERG EPINETTES CCAS CHAMBERY	8 443,22 €	1 385,01 €
dont dépenses d'investissement	8 443,22 €	1 385,01 €
2184 Mobilier	3 890,49 €	638,19 €
2181 Installations générales agencements et aménagements divers	998,00 €	163,71 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	1 019,96 €	167,31 €
2188 Autres immobilisations corporelles	1 685,76 €	276,53 €
2158 Autres installations matériel et outillage techniques	849,01 €	139,27 €
TOTAL	447 528,12 €	73 412,46 €

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral du 07/04/2023 - Dépenses rejetées du montant éligible et motifs (dispositif automatisé et procédure déclarative)

CCAS CHAMBERY	Dépenses rejetées du montant éligible au FCTVA en €
Budget principal : CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : FLPA CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : SSIAD CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : SAD CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : EHPAD COROLLE CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : EHPAD CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : EHPAD CLEMATIS CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : CENTRE HEBERG EPINETTES CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
TOTAL	0,00 €

Annexe 3 à l'arrêté préfectoral du 07/04/2023 - Dépenses en cours de contrôle (dispositif automatisé et procédure déclarative)

CCAS CHAMBERY	Dépenses éligibles au FCTVA en €
Budget principal : CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : FLPA CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : SSIAD CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : SAD CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : EHPAD COROLLE CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : EHPAD CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : EHPAD CLEMATIS CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : CENTRE HEBERG EPINETTES CCAS CHAMBERY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
TOTAL	0,00 €

Annexe 4 à l'arrêté préfectoral du 07/04/2023 - Etats déclaratifs de dépenses additionnelles éligibles (procédure déclarative)

CCAS CHAMBERY	Dépenses éligibles au FCTVA en €	Montant de l'attribution en €
Budget principal : CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : FLPA CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : SSIAD CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : SAD CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : EHPAD COROLLE CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : EHPAD CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : EHPAD CLEMATIS CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : CENTRE HEBERG EPINETTES CCAS CHAMBERY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Annexe 5 à l'arrêté préfectoral du 07/04/2023 - Etats déclaratifs de dépenses à déduire (procédure déclarative)

CCAS CHAMBERY		Dépenses déduites du montant éligible au FCTVA en €
Budget principal : CCAS CHAMBERY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : FLPA CCAS CHAMBERY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : SSIAD CCAS CHAMBERY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : SAD CCAS CHAMBERY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : EHPAD COROLLE CCAS CHAMBERY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : EHPAD CCAS CHAMBERY		1 440,00 €
dont dépenses d'investissement		1 440,00 €
2181 Installations générales, agencements, aménagements divers		1 440,00 €
Etat déclaratif : dépenses HT (R. 1615-2)		1 440,00 €
976- - FAC. FA2021-0010 DU 09/11/2021 RENOVATION CHAMBRE POSE DE PLAQUES		1 440,00 €
1		
Budget annexe : EHPAD CLEMATIS CCAS CHAMBERY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : CENTRE HEBERG EPINETTES CCAS CHAMBERY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
TOTAL		1 440,00 €